



Partie centrale de la fresque située sur le tympan de la porte de Cez à Saint-Montan

Chers amis,

Dense, très dense bulletin pour ce numéro 61. Cet éditto sera donc très court, privilégiant les textes des articles très intéressants de cette parution. Nous utiliserons alors la voie de la Lettre aux adhérents pour les textes qui n'ont pu être publiés dans ce numéro faute de place: le compte rendu de la sortie à Rompon et la situation préoccupante du Prieuré, dit « Couvent des chèvres », pour lequel la vigilance ne doit pas être relâchée.

Nous parlerons également dans la Lettre de l'assemblée générale de Viviers du 3 juin dernier et de la visite sous la conduite de notre amie Yvonne Leclère; de la commission « vitraux » qui poursuit son travail d'inventaire des églises de l'Ardèche.

Enfin, signalons la disparition avec regret de notre ami le Père Albert Duclaux qui nous a accompagnés de longues années au conseil d'administration de la Sauvegarde. Un encart in memoriam a été publié sur le site de la Sauvegarde Patrimoine d'Ardèche.

Dernières informations pour achever cet éditorial: la prochaine sortie de la Sauvegarde aura lieu le 7 septembre prochain: visite de l'église Saint-Sulpice-Trignan à Saint-Marcel d'Ardèche, puis le « Pont cassé de Saint-Just », ainsi que peut-être l'atelier Bulard à Saint-Alexandre dans le Gard l'après-midi. Une information plus précise vous parviendra en son temps

Nos amis **Ardéchois à Paris** organisent leur prochaine sortie d'été le jeudi 3 août à Vals-les-Bains: inscriptions en ligne à: [Sortie d'été 2023 - Vals-les-Bains \(ardechois-a-paris.org\)](http://Sortie-d'été-2023-Vals-les-Bains-ardechois-a-paris.org)

Bernard SALQUES

Sommaire

Découverte du patrimoine ardéchois

Sauvegarde et réutilisation d'une citerne médiévale en 2022 dans la partie sommitale du « castrum » de Rochemaure	2
La fresque médiévale de la porte du Cez à Saint-Montan	4
Les commissions diocésaines d'art sacré	5

Sorties de la Sauvegarde

Vogüé et Sauveplantade, visite du 20 octobre 2023	7
Viviers, visite du 3 juin 2023	11
Le Pouzin, son église et le pont romain, visite du 11 juin 2023	15

Sauvegarde et réutilisation d'une citerne médiévale en 2022 dans la partie sommitale du « castrum » de Rochemaure

Avec le réchauffement climatique, les aléas des précipitations, les nécessaires économies d'eau et d'énergie, il devient d'actualité d'installer des citernes d'eau pluviale dans son jardin. Diminuer le ruissellement intempestif et pouvoir arroser sans trop de restrictions, prennent tout leur sens avec une réserve d'eau « à la maison ». La remise aux normes environnementales d'une petite maison – précédemment une porcherie – située dans l'enceinte des remparts du castrum de Rochemaure prévoyait l'enfouissement d'une citerne préfabriquée de 3 m³. La Déclaration préalable, validée par l'Architecte des bâtiments de France, indiquait aussi la plantation d'arbres à haute tige. En effet, à plusieurs reprises, des tentatives s'étaient heurtées à des nids de pierres et de gravats et les redémarrages de végétation s'en étaient trouvés compromis.

La découverte

Il se trouve que sous les trente premiers centimètres de terre et de gravats du jardin, nous sommes tombés sur des têtes de murs maçonnés. Il nous a fallu les contourner et les longer pour trouver les zones susceptibles d'être surcreusées pour recevoir la citerne et les arbres. Le dégagement de ces têtes de mur a fait apparaître la structure d'un local, puis nous a conduits à un cercle de pierres maçonnées d'un mètre de diamètre extérieur, et de 0,60 m de diamètre intérieur. La partie interne du cercle était également remplie de gravats. Sans trop savoir de quoi il s'agissait (tourelle, puits... ?), nous avons commencé à vider ce qui est apparu assez vite comme une cavité.

Relevés et datation

L'enlèvement des gravats s'est fait au fur et à mesure de la progression, et le tri réalisé au gré des matériaux ramenés; après avoir sélectionné les belles pierres, le tout-venant restant a été tamisé pour laisser passer les « fines » (maille de 6 mm), et récupérer les ferrailles et autres artefacts pour reconnaissance. Nous avons trouvé les plus grosses pierres dans le fond (jusqu'à 60 kg); pour des problèmes de sécurité, elles ont été extraites au treuil électrique, après avoir utilisé, dans un premier temps, le seau et la poulie sur chèvre. Quand il est apparu évident qu'il s'agissait d'une citerne comblée volontairement par toutes sortes de matériaux qui devaient être sous la main des « déconstructeurs », nous avons prévenu les services archéologiques du département de l'Ardèche qui sont venus rapidement participer aux investigations et alimenter la réflexion et les interprétations.

Ainsi la forme en ampoule (ou piriforme) refermée en partie basse, l'étanchéité réalisée sur les parois intérieures, la récupération d'un crochet pour tenir un seau au bout d'une corde, la découverte de galets plats ayant pu servir de lest à des seaux, ont confirmé l'existence et l'utilisation d'une citerne (et non d'un puits ou d'un puisard), de 4 m de profondeur, et d'un volume estimé dans un premier temps à 5 ou 6 m³ (volume supérieur à celui du stockage souhaité pour une citerne prévue

à cet endroit); l'hypothèse d'un silo à grain plus ancien n'a pas pu être étayée pour l'instant.

Par la suite, nous avons découvert un point d'entrée possible pour l'eau, via un bourneau (conduit en terre cuite vernissée sur la partie intérieure) vertical de 6 cm de diamètre, noyé dans la maçonnerie, ce qui laisse entendre un projet d'utilisation pour de l'eau potable dès la création de l'ouvrage.



La citerne dans son environnement

Il est intéressant de noter que ce tube tombe sur une gouttière constituée de deux plaques en terre cuite non vernissée: en première analyse, le dispositif d'entrée de l'eau et la forme décentrée de la citerne devaient permettre au jet d'eau d'y tomber de façon parabolique en son centre, quel que soit le niveau de l'eau atteint, ce qui autorisait un remplissage sans impact sur les parois, source de dégradations. Cette disposition confirmerait que les précautions étaient prises pour favoriser le stockage de l'eau potable. Il existe un passage de « trop-plein » aménagé dans la maçonnerie, en face de l'entrée, à quelques 50 cm sous le niveau de l'arase actuelle. La citerne est manifestement enduite de deux couches superposées de mortier de couleurs différentes, recouvertes d'une couche plus fine assimilable à un badigeon. Des aménagements ont été retrouvés autour: des escaliers d'accès et des petites fosses contenant du sablon pouvant constituer des filtres en amont; par ailleurs, des caniveaux en pierre taillée ont été récupérés à proximité sur le site, laissant entrevoir un réseau de récupération des eaux pluviales.

Quels sont les éléments pour une datation? La citerne se trouve en connexion avec plusieurs murs constituant les parois de locaux adjacents. Si le mur périphérique de cet ensemble correspond au premier rempart, l'aménagement plus tardif à l'intérieur de ces murs permet de supposer la création d'une citerne avant ou lors de la construction du deuxième rempart qui se trouve à quelques mètres du premier, c'est-à-dire lors du bouclage complet du rempart entourant le village (XIV^e et XV^e siècles).

Un géomètre a pu suivre l'avancement du chantier: après avoir positionné la citerne, il en a établi un relevé en trois dimensions, fait des coupes et calculé son volume (soit 5 m³).

Sauvegarde

Les parois ont été creusées entre deux roches très différentes: dans le basalte – intrusif – côté ouest, et dans le poudingue¹ en place, côté est. Dans le fond de la citerne ont été récupérés des glomérules d'argile grise très plastique provenant de la dégradation des basaltes et une argile rouge de type terre chamottée², provenant de la dégradation des poudingues.

Il est vraisemblable que cette zone de contact est plus fracturée, donc plus friable et plus facile à creuser tout en restant imperméable: cette zone de friction qui se poursuit à l'extérieur de la citerne est la zone privilégiée de la pénétration des racines. Les parois sont donc composites mais plutôt bien conservées, malgré les chocs manifestes des grosses pierres tombées lors de son comblement. Il est prévu de reprendre les trous par de la maçonnerie et les manques d'enduits par du ciment prompt à même aujourd'hui d'assurer l'étanchéité requise.

Réutilisation

Le volume de la citerne étant supérieur à celui que nous avions souhaité pour une citerne d'eau pluviale, (5 m³ au lieu de 3), et sa position correspondant, à quelques dizaines de centimètres près, à celle prévue à l'origine, son intégration dans l'aménagement de l'espace autour de la petite maison a été immédiate et s'est présentée sous les conditions les plus favorables.

Afin de garder la trace des murs anciens et d'en favoriser la lecture, sans pénaliser la végétation à venir, nous avons procédé à leur rehaussement pour les ramener jusqu'au niveau 0, c'est-à-dire au niveau du terrain naturel qui sera enherbé. Les plantations d'arbres peuvent être réalisées ainsi en évitant les murs qui délimitent maintenant des espaces remplis de

terre tamisée récupérée sur place ou de la terre rapportée sur 1,20 m de hauteur. Le système d'arrosage installé fonctionne avec une simple pompe de relevage immergée déclenchée par couplage d'un tuyau d'arrosage; il permettra à la végétation de mieux passer les étés caniculaires.

La récupération des eaux de pluie se fait au pied des gouttières des toitures représentant une surface de 70 m² qui pourra être étendue. Les eaux sont ramenées vers un filtre avant de rentrer dans la citerne. Un trop-plein, et l'évacuation des résidus de filtration sont également prévus.

La citerne a été fermée par un couvercle en plastique muni d'une ouverture permettant le passage d'un homme (diamètre de 60 cm) doté d'un petit capuchon basculant masquant le point de raccordement du dispositif d'arrosage avec la pompe. Il affleure au niveau du terrain naturel.

En guise d'épilogue: Si cette citerne était complètement inconnue des anciens propriétaires, le quartier en recèle beaucoup d'autres, dans et hors des habitations, peut-être une par maison. Cinq autres ont été identifiées, sans compter celle du donjon du château dans sa partie haute. Ces citernes reflètent les difficultés d'accès à l'eau sur un rocher où le creusement de puits est problématique: avant l'eau au robinet, il fallait pouvoir tenir en période de siège, mais aussi disposer d'eau potable au plus près des habitations sans devoir descendre trop souvent à la source (intermittente?) située à plus de 300 m. Elles sont un modèle de bonne gestion de l'eau.

Le recensement et l'analyse de ces réservoirs/citernes, souvent remplis de gravats, méritent d'être poursuivis ici et ailleurs, car les évolutions climatiques que nous observons aujourd'hui devraient nous amener à retrouver des dispositifs de stockage de l'eau au plus près des utilisateurs.

Emmanuel Avon



Installation d'arrosage à partir de la citerne

Bibliographie:

Déclaration de découverte.
Audrey Saison, Service archéologique départemental de l'Ardèche, septembre 2022.

Coupe du terrain, relevé du géomètre.

¹ Béton naturel constitué de galets arrondis de diverses dimensions, agglomérés entre eux par un liant naturel.

² Terre chamottée: terre argileuse comprenant des grains d'une autre nature utilisée en céramique ou pour des briques réfractaires.

La fresque médiévale de la porte du Cez à Saint-Montan

Le village de Saint-Montan tient son nom de la présence au V^e siècle, dans les collines qui l'entourent, d'un ermite nommé Montan. Légende ou vérité, peu importe ! Bien des siècles plus tard une forteresse a été construite sur une arête rocheuse, au confluent de deux ruisseaux. Cette forteresse a été agrandie à plusieurs reprises et de nombreuses maisons se sont installées tout autour pour bénéficier de sa protection.

Entre le XI^e siècle et le XIV^e siècle, le village s'est étendu jusqu'à atteindre les ruisseaux, avec plusieurs lignes successives de remparts. La dernière ligne de rempart est encore présente en grande partie et possède plusieurs portes d'entrée. L'une de ces portes, dénommée la Porte du Cez, située du côté du levant, était probablement la principale. Elle est surmontée par un haut bâtiment à caractère défensif qui servait, semble-t-il, de corps de garde. Ce bâtiment est soutenu par une voûte. Le rempart est percé d'une porte en plein cintre destinée à permettre le passage. Ce cintre est situé plus bas que la voûte ce qui laisse, notamment du côté intérieur, un tympan.

L'endroit est assez sombre mais depuis longtemps des observateurs attentifs avaient remarqué que cette voûte et ce tympan étaient décorés d'une fresque. Malheureusement, de nombreuses lacunes, la présence de moisissures et de divers dépôts ne permettaient pas d'identifier clairement quelle était la scène représentée. Il était également difficile de la dater, bien que les couleurs employées, principalement le noir et différentes nuances d'ocre, ainsi que la présence de « fleurs médiévales » puissent laisser penser que cette fresque était ancienne.

L'association San Samonta - association au service du patrimoine saint-montanais - a estimé que cette fresque méritait d'être étudiée et restaurée. C'est ainsi que Lydie Patonnier, spécialiste de la restauration de peintures murales, a été invitée à réaliser une première étude. Celle-ci a révélé que « l'ensemble du décor (avait) été peint sur enduit de chaux aérienne, sur lequel (avait) été appliqué un badigeon de chaux blanc qui (avait reçu) le décor ». Dans un premier temps, avec un bon éclairage et en utilisant la technique de pulvérisation d'eau déminéralisée, Lydie Patonnier a pu faire apparaître l'ensemble du dessin et de nombreux détails. C'est ainsi que sur le tympan, trois personnages sont apparus, dont deux étaient auréolés, ce qui a permis de conclure qu'il s'agissait d'une scène religieuse. Sur la voûte, les liserés et les fleurs ont été bien visibles.

Toutefois, il était encore difficile d'identifier la scène représentée. Une première hypothèse a été qu'il pourrait s'agir de la représentation de la rencontre qui aurait eu lieu au V^e siècle, non loin de là, entre l'ermite Montan et saint Rémi, évêque de Reims. Le troisième personnage pouvant être l'évêque de Viviers. Cette hypothèse est venue d'autant plus facilement que, dans l'église de Saint-Montan, un grand tableau datant du XVII^e siècle l'évoque.

La suite montrera que cette hypothèse n'était pas la bonne mais elle était suffisamment motivante pour que l'association San Samonta commande à Lydie Patonnier le travail de

conservation et de restauration de la fresque. Ce travail a été réalisé durant les mois d'avril et de mai de l'année 2022. Tout d'abord, la restauratrice a effectué un important et délicat travail de nettoyage, de consolidation des parties fragiles et de rebouchage des nombreuses parties manquantes. Peu à peu le véritable thème de cette fresque est alors apparu. Même s'il y avait de nombreuses lacunes, notamment sur la voûte, la partie centrale du tympan était peu détériorée ce qui a permis de faire réapparaître l'ensemble de la scène.

Il s'agit de la représentation du Christ en croix. Trois personnages sont bien visibles : au centre, le Christ sur la croix, puis, un peu en dessous à gauche, sa mère Marie et à droite, l'apôtre saint Jean. Si le visage du Christ apparaît nettement, les visages des deux autres personnages sont à peine discernables, mais les auréoles qui les entourent permettent de bien les situer. La scène se déroule dans une lumière crépusculaire, rapportée par les Évangiles, laissant voir de nombreuses étoiles. L'ensemble est entouré de plusieurs liserés destinés à le mettre en valeur.



La porte de Cez vue de l'extérieur des remparts

La voûte est ornée d'un faux appareillage et de nombreuses fleurs à cinq pétales, dites « roses médiévales ». Ce thème est fréquent dans l'iconographie chrétienne et une fresque presque identique, plus grande et mieux conservée, datant du XIV^e siècle, se trouve dans l'abbatiale de Lavaudieu en Haute-Loire. Par analogie, il est alors permis de dater du XIV^e siècle la fresque de la Porte du Cez, ce qui la rend contemporaine de l'édification de la dernière ligne de rempart.

Les nombreuses lacunes ont été comblées avec un mortier de couleur beige de manière à uniformiser l'ensemble et à mieux faire ressortir les parties encore présentes de la fresque. Ensuite, la restauratrice a effectué une « réintégration chromatique », strictement selon les règles de la profession, qui consiste à rehausser les teintes ternies par le temps en utilisant les mêmes pigments et les mêmes méthodes que ceux qui étaient utilisés à l'époque médiévale. C'est, là aussi, un travail long et délicat, effectué dans le plus grand respect de l'œuvre originale et de son auteur qui, il y a sept cents ans, a peint ce décor.

Le but de la restauratrice a été de « conserver l'œuvre intacte et de la renforcer dans sa structure matérielle en péril [...] sans faire de réintégration analogique, de façon qu'il ne puisse y avoir de doute sur l'authenticité d'une quelconque partie de l'œuvre elle-même ».

Même s'il reste encore à installer un éclairage destiné à mieux la mettre en valeur, la fresque de la Porte du Cez est redevenue aujourd'hui bien visible, pour la fierté des Saint-Montanais et l'agrément des nombreux visiteurs du village médiéval. Cette conservation/restauration a été faite sous l'égide de l'association San Samonta qui a mobilisé une partie

de ses fonds propres, une participation financière importante de plusieurs associations du patrimoine, notamment de la Société de Sauvegarde des Monuments Anciens de l'Ardèche, une subvention communale et des dons privés.

Contact : asso-san-samonta@orange.fr

Bernard Hennevin,
coprésident de l'association San Samonta



Liserés et fleurs peints sur la voûte

Les commissions diocésaines d'art sacré

Les commissions diocésaines d'art sacré (CDAS) ont été instituées le 4 décembre 1963 par le concile Vatican II. Elles rassemblent à l'échelle d'un diocèse plusieurs interlocuteurs afin de veiller à la meilleure utilisation possible de tout le patrimoine artistique affecté à la liturgie mais aussi à encourager la création artistique.

Seul l'évêque peut mettre en place une commission diocésaine d'Art sacré, car elle reçoit d'abord une mission ecclésiale. Ce n'est pas une société savante, ni une association loi 1901. C'est un organisme de gouvernement pastoral du diocèse. L'évêque du diocèse, seul membre de droit, nomme tous les autres membres, prêtres ou laïcs, tous bénévoles, pour un mandat déterminé, éventuellement renouvelable. Généralement, un permanent, salarié ou non du diocèse, assure le bon fonctionnement de la commission.

Les diverses missions des CDAS sont les suivantes :

- Accompagner tout projet de construction, de restauration ou d'aménagement d'une église, en concertation avec les différents partenaires.
- Veiller à l'aménagement des églises tel que le requiert la réforme liturgique voulue et initiée par Vatican II.
- Promouvoir la création artistique dans le respect de la destination culturelle des lieux et de la liturgie catholique.

- Conseiller les affectataires, curés ou leurs représentants, pour la conservation, la sauvegarde et la mise en valeur du patrimoine artistique, en lien avec les propriétaires et les instances concernées.
- Établir ou préserver le dialogue avec les propriétaires des églises, les collectivités territoriales et les administrations civiles concernées par les édifices et objets d'art classés ou inscrits à l'inventaire des Monuments historiques.
- Favoriser, en lien avec les services diocésains, la formation dans le domaine de l'art sacré.

Des préoccupations pluriséculaires

On doit au concile de Trente (1545-1563), qui avait confié aux évêques une mission de vigilance sur les dispositions intérieures des églises, ainsi que sur les œuvres qui y étaient exposées, et à saint Charles Borromée (1538-1584), qui avait publié des instructions sur la construction et l'aménagement des églises, les prémisses des commissions d'Art sacré. La question s'est ensuite posée en France au lendemain de la Révolution, les édifices du culte ayant changé de destination, ou ayant été profanés et, pour certains, définitivement désaffectés, vendus, ou démolis.

Il faut attendre que l'État, par l'intermédiaire de Prosper Mérimée, institue la notion de « Monument historique », et que

Le comte de Montalembert attire l'attention sur le vandalisme dans une lettre adressée à Victor Hugo en 1833, intitulée *Du vandalisme en France*, pour que s'éveille un mouvement de défense du patrimoine religieux. Distinguant vandalisme destructeur et vandalisme restaurateur, Montalembert donnait au clergé la palme à ce dernier : « Avec les meilleures intentions du monde on ne restaure jamais rien, surtout de nos jours, sans préalablement détruire beaucoup. » Il notait cependant que si on arrivait à faire prendre conscience des enjeux, le clergé seul pouvait agir de manière efficace.

La question est immédiatement entendue par l'évêque du Puy-en-Velay, Mgr Maurice de Bonald, qui adresse dès 1838 une circulaire à son clergé. Devenu archevêque de Lyon, il fait parvenir en 1847 une circulaire semblable au clergé de son nouveau diocèse. S'en prenant vivement aux restaurations maladroites réalisées sans l'intervention d'un architecte, il invite les prêtres à s'intéresser à l'art et à l'archéologie, à veiller à conserver l'unité de style des constructions, à préserver les éléments d'architecture les plus remarquables et à conserver le mobilier ancien. Il n'avait cependant rien d'un passéiste, soulignant au passage les excès d'un archéologisme qui s'opposerait à l'exercice du culte et, malgré son goût personnel pour le néogothique, il a su encourager les créateurs de son temps, Pierre Bossan ou Armand Caillat.

D'autres évêques ont manifesté les mêmes préoccupations, tels Mgr de Dreux-Brézé à Moulins ou Mgr Turinaz en Tarentaise, celui-ci ayant publié en 1875 une *Lettre pastorale sur l'étude de l'archéologie, la restauration des églises et la conservation des objets d'art*. Confirmant ces initiatives épiscopales, la lettre de la Secrétairerie d'État du Vatican de 1907 franchit le pas en suggérant la création d'une commission stable regroupant des personnes compétentes.

Avant 1905, toute construction ou réparation d'église conduisait à un montage complexe impliquant la commune et le conseil de fabrique, dans lequel l'évêque pouvait intervenir par l'intermédiaire d'un architecte agréé par le diocèse. Mais la loi de séparation des Églises et de l'État en 1905 a donné lieu à un vide juridique complet, puisque le pape Pie X avait refusé la constitution d'associations culturelles. La lettre de 1907 est restée sans effet et elle dut être renouvelée bien après la Première Guerre mondiale, le 17 septembre 1924. La création des associations diocésaines et de la notion d'affectation au culte permit alors de sortir de l'impasse et de trouver un accord avec l'État. C'était urgent, car les destructions de la guerre et les mutations urbaines avaient rendu nécessaires des campagnes de construction et de restauration. À Lyon, une commission « pour l'approbation des plans de construction, restauration et décoration des édifices religieux », réunissant des personnes aux compétences indiscutables, a été mise en place comme les statuts synodaux de 1965 en ont rappelé l'existence.

De brillantes réalisations modernes

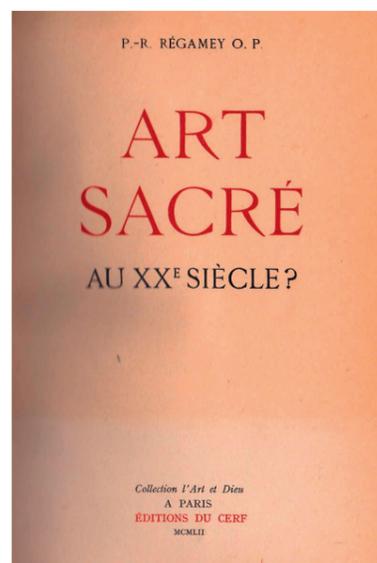
Cette préoccupation pour le patrimoine religieux s'inscrit dans la réflexion amorcée dès la fin du XIX^e siècle par des intellectuels et artistes catholiques (Paul Claudel, Maurice Denis...), en réaction contre la fadeur de l'imagerie sulpicienne. La France de l'entre-deux-guerres connaît une floraison d'artistes, hommes et femmes (peintres, sculpteurs, orfèvres, lissiers, brodeurs...) qui souhaitaient réaliser pour l'Église des œuvres inscrites dans l'art de leur temps. Au cœur de ce mouvement, la revue *L'Art sacré*, fondée en 1935 par Joseph Pichard, pour faire connaître ces créateurs, est dirigée, à partir de 1937 par les dominicains Pie-Raymond Régamey et Pierre Marie-Alain Couturier. C'est ainsi que, dans les années 1950, les églises d'Assy, de Vence, de Ronchamp, d'Audincourt et dans notre département celle du Pouzin, ont donné une audience considérable à l'élaboration d'un art sacré contemporain. Ce grand mouvement des années 1937-1950 a vraisemblablement été le terreau de l'éclosion des CDAS.

Tout avait été mûri avant le concile Vatican II. L'existence des commissions a été alors « canonisée » au sens propre du terme et a figuré dans le texte conciliaire de la Constitution sur la liturgie (n° 46) : « On établira dans chaque diocèse, autant que possible, des commissions de musique et d'art sacré. » Paul VI a demandé que ces dispositions entrent en vigueur dès le premier dimanche de Carême 1964. Avec la promulgation de la nouvelle liturgie en 1969, les commissions ont mis en place des aménagements liturgiques. Après la période 1968-1975, elles ont été amenées à accompagner un mouvement de valorisation du patrimoine d'art populaire et du petit patrimoine rural.

Les grands axes du travail sont aujourd'hui toujours les mêmes, les difficultés aussi.

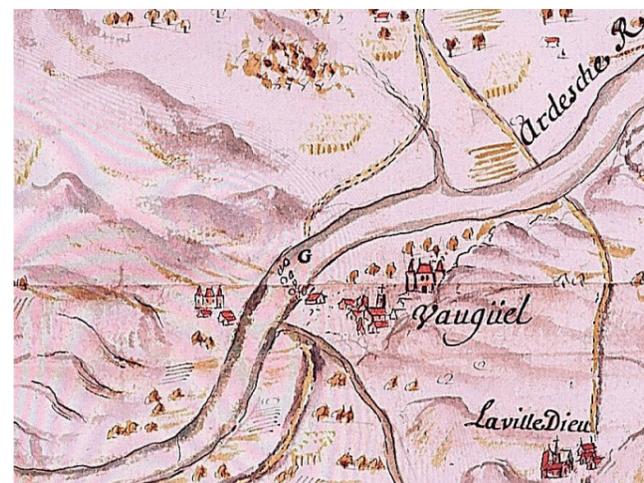
Source : Résumé d'une conférence du père Bruno Martin, président de la CDAS de Saint-Étienne, à l'exception du paragraphe mentionnant la revue *L'Art sacré*.

Christian Caillat, responsable de la commission d'Art sacré du diocèse de Viviers



Vogüé et Sauveplantade, visite du 20 octobre 2023

La Sauvegarde a organisé cette sortie en collaboration avec la dynamique association de Vogüé « Sauvons le petit patrimoine », dont la présidente, Muriel Ricard, et plusieurs adhérents, dont Jean-Paul Gimond, historien, nous ont aimablement guidés toute la journée.



Carte ancienne de Vogüé

Un des « plus beaux villages de France »

Le très pittoresque village de Vogüé, coquettement blotti au bord de l'Ardèche, dans un cirque de hautes falaises calcaires, garde l'étroit goulet où la rivière s'engage en quittant la plaine d'Aubenas; goulet que franchit le viaduc en courbe de l'ancienne voie ferrée.

Désirant découvrir ou mieux connaître ce haut lieu d'Ardèche, renommé pour sa beauté et fameux pour son histoire, nous étions venus nombreux ce matin d'automne, malgré le ciel chagrin et assez menaçant. Répondant à notre curiosité, Jean-Paul Gimond nous entraîna aussitôt vers la rotonde du pont routier, d'où il nous commenta le panorama du village, étagé en amphithéâtre sur l'étroite bande de terre entre rivière et falaise, tout en nous brossant la longue histoire des hommes qui ont su adapter à ce site remarquable un ensemble harmonieux de constructions qui en font un village à la personnalité forte et attachante.

Le bourg actuel conserve les marques de son riche passé, notamment des quatre siècles pendant lesquels Vogüé fut une coseigneurie, dont chaque seigneur avait son siège particulier: château, tour, maison forte ou balium (enceinte fortifiée). À l'exception du château adossé à la falaise, en position dominante, les autres résidences seigneuriales sont enserrées dans le bel enchevêtrement des toitures du village: la tour de l'Esparre, près du moulin, entre la rivière et la route, dont l'élargissement l'a jadis amputée; plus haut, la Tourasse, maison forte flanquée d'une tour carrée, encore habitée; enfin les vestiges de la tour de Viallaure, accrochés à la falaise. L'ensemble de ces constructions, jadis ceinturé par une muraille, constituait le castrum de Vogüé, dont l'entrée sud était gardée par la porte Saint Benoît, visible au-dessus de la route bordant la rivière.

Une famille à l'ascension remarquable

Vogüé a donné son nom à l'une des familles les plus anciennes du Vivarais, dont les débuts ne sont connus que par quelques rares documents. Le premier membre identifié avec certitude est Bertrand de Vogüé, nommé, avec sa femme Bermonde, dans la charte de 1084 qui mentionne les donateurs ayant contribué à la fondation du monastère de bénédictins de Lavedieu. Une autre mention certaine est celle d'un Guillaume de Vogüé, chanoine de la cathédrale de Viviers en 1137³.

La famille participa-t-elle aux croisades? « C'est probable, mais nous n'en avons aucune preuve directe », dit l'auteur d'*Une famille vivaroise*. L'historien Jean Charay, plus affirmatif, déclare en 1973 que « partant aux croisades [...] ils durent abandonner les lieux en les cédant à la famille de Lagorce⁴ » et Albin Mazon précise une participation à deux croisades, la troisième (1189-1192) et la septième (1242-1254)⁵.

Vers 1200, la famille de Vogüé acheta le château de Rochecolombe, perché sur un rocher escarpé, logis rustique qui fut la résidence principale du chef de famille jusqu'au XVII^e siècle. En 1206, les quatre coseigneurs de Vogüé, Raymond, pour le château et une tour, Pons et Dalmace, chacun pour une tour, et Pierre pour un *balium*, tous frères ou cousins, ont rendu hommage à Burnon, évêque de Viviers, haut suzerain sous l'autorité de l'empereur germanique.

Parmi les témoins assistant à cet hommage figurait Geoffroy de Vogüé, frère de Pierre et chanoine de Viviers, qui allait avoir une brillante carrière: d'abord cosignataire de l'accord conclu entre l'évêque Burnon et le comte de Toulouse, pour les mines de Largentière, il fut ensuite nommé évêque de Saint-Paul-Trois-Châteaux, participa à deux conciles et fut chargé de missions diplomatiques pendant la « croisade des Albigeois ».

Acteur important dans la gestion du domaine familial, Raymond de Vogüé donna en 1256 des lettres d'affranchissement à ses vassaux de Lanas et de Saint-Maurice, ceux-ci s'engageant à certains services et à un versement d'argent. Une série d'actes identiques, en 1291, 1292 et 1294, étendit ce régime de liberté aux habitants de Rochecolombe, de Vogüé et de Lachapelle.

L'histoire du Vivarais allait bientôt connaître une évolution capitale, à laquelle la famille de Vogüé s'est trouvée mêlée. Le traité de pariage de 1284, entre le roi Philippe-le-Bel et Foulques, abbé de Mazan, préparait la fondation d'une ville nouvelle, Villeneuve-de-Berg, qui serait placée sous l'autorité indivise du roi et de l'abbé. Guillaume de Vogüé, administrateur des Granges-de-Berg, se trouva de ce fait concerné par ce projet qui « créa le foyer d'où l'autorité du roi rayonna, absorbant graduellement l'influence des autorités féodales »

³ Marquis de Vogüé, *Une famille vivaroise*, Paris, Honoré Champion, 1912.

⁴ François Malartre, Michel Carlat, *Visites à travers le patrimoine ardéchois*, Crémieu, Atelier Chevalier, 1985.

⁵ Albin Mazon (alias Dr. Francus), *Voyage le long de la rivière d'Ardèche*, Aubenas, imprimerie Lienhart, 1970.



Vue générale de Vogüé et du moulin avant sa destruction en 1890

et conduisit aux accords de 1306 et 1308, par lesquels l'évêque reconnaissait l'autorité du roi tout en gardant une autonomie administrative que le Vivarais conserva jusqu'à la Révolution.

Pierre IV de Vogüé, au service du roi pendant la guerre de Cent Ans, fut estimé de ses contemporains pour les nombreux différends qu'il sut régler. Nous le retrouverons plus loin à propos du moulin et du projet de pont, au milieu du XV^e siècle.

Guillaume de Vogüé révéla ses capacités de conciliateur par son inlassable implication dans le règlement des conflits entre catholiques et protestants pendant les « guerres de religion », aux côtés de quelques autres hommes de bonne volonté, dont Olivier de Serres. Plus tard, au moment où la Ligue rallumait la guerre civile, il sut amener le ligueur Montréal à reconnaître Henri IV et à déposer les armes. Le roi, informé des services rendus par Guillaume et son fils aîné Melchior, fit envoyer à ce dernier en 1604 le collier de l'ordre de saint Michel, Guillaume étant alors décédé.

En 1602, Melchior I^{er}, successeur de Guillaume, décida de s'installer à Vogüé, le site austère de Rochecolombe ayant perdu sa valeur militaire avec l'usage du canon et l'édit de Nantes (1598) ayant pacifié le pays. Entre 1603 et 1623, il racheta les droits des autres coseigneurs de Vogüé et, devenu ainsi seigneur unique, il entreprit de grands travaux au château : construction d'un nouveau logis, nouvelles ouvertures, jardin suspendu... En 1605, il avait aussi acheté la moitié du port et du bac sur l'Ardèche qui ne lui appartenait pas encore. Décédé en 1643, il fut inhumé dans un caveau, sous le chœur de l'église de Vogüé.

Pendant que Melchior affirmait sa volonté de maintenir en Bas-Vivarais le centre de sa vie, son frère Louis allait implanter la sienne dans le Haut-Vivarais, en épousant, en mars 1605, Marguerite du Peloux, fille et héritière de Nicolas du Peloux, gouverneur d'Annonay. Louis et Marguerite s'installèrent au château de Gourdan où ils firent souche, créant une branche collatérale de la famille de Vogüé.

En 1670, Georges de Vogüé, grand bailli du Vivarais, tenta de mettre fin pacifiquement à la révolte de Roure, démarche court-circuitée par l'arrivée précipitée de l'armée royale qui provoqua un bain de sang. Georges fut lui-même enlevé et détenu un moment par les insurgés.

Au XVIII^e siècle, Cerice-François acquit les domaines de Montlaur et de Balazuc, puis, avant la Révolution, Cerice y joignit la baronnie de Joyeuse. La famille de Vogüé disposait dès lors des quatre baronnies de Vogüé, Aubenas, Montlaur et Joyeuse et ses possessions s'étendaient d'Annonay à Saint-Martin-d'Ardèche. Elle avait aussi des intérêts en dehors du Vivarais : fermes, moulins, hauts-fourneaux, fours à chaux, verreries...

En 1840, le château de Vogüé, saisi à la Révolution comme « bien national », fut racheté par la famille, qui retrouva le donjon du XII^e siècle et l'aile orientale dans un état si misérable, faute d'entretien, qu'il fallut les sacrifier. Les travaux entrepris à cette occasion donnèrent au château son allure actuelle. À la fin du XIX^e siècle, deux diplomates grands voyageurs illustrèrent la famille dans le domaine intellectuel. L'un, le marquis Charles-Jean Melchior de Vogüé (1829-1916),

académicien, archéologue et ambassadeur, est notamment l'auteur de publications savantes sur l'architecture civile et religieuse de la Syrie centrale du I^{er} au VII^e siècles, décrivant de superbes édifices, situés pour certains dans la zone ravagée par le séisme du 6 février 2023. Il écrivit *Une famille vivaroise*, histoire de sa famille. L'autre, le vicomte Eugène Melchior de Vogüé (1848-1910), écrivain et rhapsode, révéla aux Français les grands écrivains russes du XIX^e siècle : Dostoïevski, Gorki, Tolstoï... alors peu connus chez nous.

Cette esquisse à grands traits montre la remarquable ascension de la famille de Vogüé, depuis les modestes seigneurs médiévaux jusqu'à leurs descendants parvenus au premier rang en Vivarais, « autant par leur sagesse, leur modération, leur patiente économie que par les hasards de la chance » (Pierre Bozon).

Autres éléments historiques

La présence et l'action de la famille seigneuriale ont eu évidemment une influence déterminante sur l'histoire de Vogüé, nous venons de le voir. Mais celle-ci fut aussi marquée, parfois fort durement, par des événements extérieurs, évoqués brièvement ci-après.

La guerre de Cent Ans (1337-1453) fut une cruelle épreuve qui n'épargna pas le Bas-Vivarais, avec son cortège de pillages, d'incendies de maisons et d'assassinats. Quand une trêve interrompait la lutte armée, les mercenaires mis au chômage constituaient des compagnies de routiers qui vivaient de brigandages aux dépens de la population. Les épidémies de peste, survenues pendant ce long conflit, contribuèrent à faire de cette période « un siècle de misère et de déclin », causant un dépeuplement considérable.

De 1567 à 1629, les « guerres de religion » avaient donné lieu à des actes d'une grande violence et d'une extrême cruauté : mise à sac de Viviers, destruction complète du Pradel, exécutions sommaires de garnisons entières et massacres de populations civiles. Nous avons vu comment Guillaume de Vogüé s'était employé autant qu'il l'avait pu à faire cesser les combats, obtenant notamment quelques années de paix avec le traité de La Borie (février 1576).

Les guerres de religion, accompagnées de famine, avaient aggravé un retour de la peste qui causa une forte mortalité entre Uzège et Vivarais. Ce fléau atteignit les environs de Vogüé entre 1629 et 1631 et fut suivi d'une épidémie majeure, partie en 1720 de Marseille, dont elle tua 40 % de la population, qui arriva en 1721 en Bas-Vivarais, malgré les barrières mises en place.

Ce mal foudroyant, venu du Levant, causa non seulement de nombreuses pertes en vies humaines mais bouleversa aussi la vie économique. Les autorités tentèrent de le combattre de diverses manières : fermeture des villes, sévères restrictions des déplacements de personnes, inhumation des victimes dans des cimetières dédiés, extra muros... sans réel succès.

Entre ces vagues épidémiques, une jacquerie avait enflammé en 1670 les villages de Vogüé à Ailhon, suite à

⁶ Guillaume de Vogüé, *Guerres et paix en Vivarais*, Cahier MATP, 142, 19 mai 2019.

⁷ M. Raimbault, G. Pangon, *Maladies ; épidémies, pandémies en Ardèche*, Cahier MATP, 150, 15 mai 2021.

la rumeur d'une taxe à venir sur les familles nombreuses. Les paysans, déjà accablés d'impôts, s'étaient violemment révoltés, multipliant les pillages et prenant Aubenas, sous la conduite d'Antoine de Roure, petit gentilhomme généreux et naïf. Guillaume de Vogüé, bailli du Vivarais, ayant acquis la preuve que la rumeur était infondée, était intervenu au plus vite pour arrêter les violences, mais, nous l'avons vu, trop tard pour empêcher l'armée royale de massacrer les paysans, dont le chef fut ensuite capturé et roué vif à Montpellier.

Après la peste, était venu le choléra, qui frappa deux fois Vogüé, causant, en moins d'un mois, 49 morts en 1854 et 52 en 1884. Beaucoup d'habitants, terrorisés par la fulgurance de la contagion, avaient fui dans les hameaux et les bois. La seconde épidémie, partie de Toulon, avait causé plus de 300 morts en Ardèche, dont près de la moitié à Vogüé, premier bourg touché, à Ruoms et à Saint-Remèze. Elle n'avait affecté que la partie calcaire du département, où l'eau était moins salubre⁷.

Un survol de l'histoire de Vogüé, largement illustré de photos, plans et cartes, nous fut présenté, au cours de la visite, dans une galerie privée, au centre du village.

Pour franchir l'Ardèche, d'abord un bac...

L'importante voie de circulation et de commerce, utilisée depuis des millénaires, entre Pont-Saint-Esprit et Le Puy via Aubenas, franchit l'Ardèche à Vogüé, passage rendu difficile par le caractère torrentiel de la rivière et ses brutales crues d'automne. Un bac assura la traversée pendant des siècles, le bateau et les installations annexes appartenant à des particuliers, dont les noms ont été répertoriés dès 1442. En 1605, Melchior de Vogüé devint le seul propriétaire. Le bac cessa de fonctionner en 1829, à la mise en service du pont suspendu de type Seguin.

Sur le site du bac, à une centaine de mètres en amont du pont actuel, on peut encore voir sur la rive droite très pentue, le tracé du chemin qui le desservait. Par contre, sur la rive gauche, plate et à fleur d'eau, la rivière semble avoir effacé tout vestige de l'installation.

... puis un pont

Les premiers projets connus de construction de pont remontent au XV^e siècle. Dès les années 1450, une « œuvre du pont », avait été créée pour recueillir des financements, jusque dans les diocèses voisins, et organiser la construction de l'ouvrage. En 1456, un « prix fait » de 700 florins avait été conclu avec le maître d'œuvre Catilhon pour la réalisation d'un pont à trois arches égales de 26 mètres d'ouverture et de 13 mètres de hauteur. Mais les travaux ne semblent pas avoir été sérieusement commencés, Catilhon s'étant prioritairement consacré à la restauration du moulin seigneurial, endommagé par les crues, pour laquelle il avait conclu un contrat avec Pierre IV de Vogüé en 1458. En 1477, Maître Catilhon étant décédé, l'œuvre du pont conclut un « prix fait » avec maître Monnier : 800 livres tournois pour un pont à quatre arches, deux de 26 mètres de large et deux de 13 mètres. Cette fois-ci, les travaux avaient démarré : la pile centrale et la pile côté



Le moulin en 1886

village étaient sorties de l'eau et les deux culées avaient été commencées, mais le chantier semble s'être arrêté et le bac a continué son office.

Deux siècles plus tard, en 1778, le marquis de Vogüé fit construire un pont de bois utilisant ce qui restait des anciennes piles. Une crue anéantit l'ouvrage en septembre 1782, le jour même de la mort du marquis. Un pont suspendu « Seguin », mis en service en 1829, fut emporté par la crue historique du 23 septembre 1890 qui détruisit aussi plusieurs maisons du village ainsi que le moulin, le niveau de l'eau ayant atteint sept mètres dans la rue de l'Esparre. Le pont venait alors d'être racheté par l'État, ce qui mettait fin au péage exigé auparavant.

Le pont suivant, sur poutres métalliques, mis en service en 1892, fut dynamité par la Résistance en août 1944, pour entraver le repli des troupes allemandes. Reconstitué en 1946, il est toujours en fonction. Il repose sur la base des anciennes piles, reconnaissables à leurs pierres à bossages. Notons au passage que le viaduc du chemin de fer, également miné en 1944, n'avait pas sauté et avait pu accueillir la circulation automobile en attendant le rétablissement du pont routier.

Pierre Court

Le moulin de Vogüé

Le moulin de Vogüé a été construit dans le lit de l'Ardèche sur la rive concave d'un méandre, là où se concentre naturellement le courant de la rivière. Le moulin était mis en jeu par un seuil (ou levée) construit en bois, oblique à la rive qui dirigeait l'eau immédiatement au-dessus du moulin. Pour résister à la pression de l'eau lors des crues les plus violentes, le moulin a été construit « en étrave » afin d'en diminuer la résistance au courant. L'eau pénétrait dans des chambres de concentration des eaux et mettait en jeu deux roues horizontales.

Le moulin documenté depuis le XIII^e siècle a perduré jusqu'à la crue de 1890 qui a provoqué sa ruine définitive et son abandon. Le moulin de Vogüé était sous l'Ancien Régime un moulin banal appartenant à la famille de Vogüé, coseigneur de Vogüé jusqu'au XVII^e siècle. Elle possédait la tour dite La Tourasse qui contrôlait le passage de la rivière et le moulin.

L'histoire du moulin est marquée de destructions et reconstructions. Au milieu du XV^e siècle, endommagé par les crues, il ne fonctionnait plus. En 1458, Pierre de Vogüé fait un contrat avec Jean Catilhon le maître de l'œuvre du pont. Celui-ci s'engage à reconstruire le moulin et la levée qui y conduisait l'eau à la condition que le seigneur de Vogüé supporte la moitié des frais, Catilhon recevant lui-même la moitié des revenus du moulin. Pierre de Vogüé lui baillait en fief franc et noble la moitié du moulin qu'il tenait lui-même de l'évêque de Viviers, les revenus de l'autre moitié lui étant réservés. Le travail de Catilhon a subsisté non sans aléas jusqu'à la crue de 1890.

Sur une photographie du moulin antérieure à la crue qui l'a détruit on distingue la base de pierres à bossage, vestige probable du moulin reconstruit au XV^e siècle et qui ont par la suite résisté à la force des eaux. On distingue nettement des traces de reconstructions ultérieures. Les crues de l'Ardèche étant brutales, pour que le meunier puisse sortir rapidement de son moulin on avait construit une passerelle le reliant à la rive où se trouvait son habitation.

Aujourd'hui les vestiges du moulin témoignent encore de son histoire malgré un long abandon. L'architecture en étrave a relativement bien résisté aux crues tout comme certains murs édifiés au XV^e siècle en grosses pierres à bossage. Les emplacements des pilotis servant à fixer le seuil en travers de l'Ardèche sont encore bien visibles lors des étiages de la rivière.

Une meule monolithe en silice d'Ile-de-France témoignait il y a encore quelques années du type de meule dont était équipé le moulin depuis le XVIII^e siècle au moins pour la mouture du froment. Dans la base des murs du moulin sont insérés des blocs quadrangulaires de groise calcaire qui pourraient être des réemplois de meules antérieures à la construction. Le moulin est actuellement en cours de consolidation – reconstruction par une association de Vogüé avec l'aide financière de la Société de Sauvegarde.

Colette Véron

La carrière Saint-Cerice ou carrière Giraud et la « pierre bleue »

Après l'apéritif, offert dans ses locaux par l'association de Vogüé, suivi de l'habituel pique-nique, nous avons commencé l'après-midi sous la pluie, le ciel ayant finalement mis sa menace à exécution.

La première visite nous amena sur le plateau dominant le village, où Muriel Ricard nous présenta la carrière Saint-Cerice, régulièrement entretenue par l'association et pourvue par elle de nombreux panneaux explicatifs. Ce site s'inscrit dans le vaste ensemble calcaire du Bas-Vivarais, dont la pierre, déjà utilisée il y a 5000 ans pour les dolmens, a été extraite au long des siècles dans nombre de petites carrières. Ici la famille Giraud a exploité les bancs épais du Jurassique supérieur, dont le calcaire, légèrement bleuté en cassure fraîche, a reçu l'appellation de « pierre bleue ». Prenant un beau poli, cette roche est également non gélive et particulièrement résistante à l'écrasement, ce qui en fit un matériau de construction très apprécié, activement exploité ici de 1875 à 1945, la forte demande amenant même à ouvrir un autre site d'extraction en aval, que nous n'avons pas visité.

Suivant les saisons, les effectifs variaient de 50 à 100 ouvriers, voire 150, beaucoup d'entre eux étant aussi paysans. Certains venaient des communes voisines, attirés par un salaire triple de celui d'un ouvrier agricole. L'activité intense qui régnait alors faisait dire que Vogüé vivait « au son des massettes ». Les journées étaient de dix heures, les semaines de soixante et l'énergie utilisée jusqu'au début du XX^e siècle était fournie par l'homme, le cheval et le bœuf. Le travail en carrière était très hiérarchisé. Une première équipe enlevait la végétation et la couverture de terre et de cailloux, pour dégager le banc de calcaire. Puis les « trancheurs » délimitaient le bloc à extraire par une ligne de coupe le long de laquelle ils creusaient, à la broche et à la massette, des emboîtures qui étaient ensuite garnies de coins, sur lesquels les « frappeurs » tapaient en cadence avec de lourdes masses, pour provoquer la cassure et détacher un grand bloc qui était transmis aux tailleurs. Ceux-ci le débitaient en pièces dont ils dressaient les faces, sur lesquelles ils devaient parfois sculpter un motif, en fonction des commandes reçues. Les polisseurs effectuaient alors les finitions.

Les vestiges du moulin à l'orée du XXI^e siècle

Le train, arrivé dès 1875 à Vogüé, avait représenté une facilité considérable pour l'expédition de cette marchandise particulièrement lourde et relativement fragile. Au XX^e siècle, d'autres avancées techniques ont fait évoluer le travail des carriers. À partir de 1903 les gros blocs ont été extraits à l'explosif et, après 1906, le ballast a été produit à l'aide d'un concasseur actionné par une locomobile, machine à vapeur sur roues non motrices. Les années 1930 ont vu apparaître un polissoir mécanique, mu par un moteur à essence, mettant fin au polissage manuel qui provoquait des cas de silicose. À la même époque, des camions ont remplacé les attelages de chevaux et de bœufs qui effectuaient auparavant les lourds charrois.

La qualité de la pierre de Vogüé lui avait permis de conquérir un vaste marché, jusqu'à Lyon, Grenoble, Briançon, Marseille ou Paris. Elle n'a toutefois pas atteint New York et ne constitue pas le socle de la statue de la Liberté, comme il a longtemps été prétendu. Ses utilisations ont été très variées : bordures de trottoirs, fontaines, lavoirs, soubassements, bâtiments publics et privés, ponts et viaducs, ballast de voies ferrées...

Un énorme débouché, très particulier, apparut en 1920, celui des monuments aux morts. Les carrières de Ruoms et de Vogüé ont assuré plus de 70 % de la production ardéchoise dans ce domaine et expédié des monuments dans la Drôme et jusque dans les Hautes-Alpes et les Alpes-Maritimes. Mais,



Ligne d'emboîtes préparant l'extraction d'un bloc

si la première guerre mondiale avait ainsi dopé l'activité des carrières, la seconde lui fut fatale. L'extraction n'a pas vraiment repris en 1945, malgré l'énorme effort de reconstruction qui a suivi le conflit, car la pierre a été alors supplantée par le béton, mieux adapté à l'impératif du moment, construire vite et bon marché. La carrière n'a conservé que quelques ouvriers, pour leur permettre d'atteindre l'âge de la retraite.

Un détour par la Gleyzette

À deux pas de la carrière, un petit détour nous amena, toujours sous la pluie, à la petite chapelle Saint-Cerice, familièrement appelée « la Gleyzette », hardiment perchée sur le bord de l'à-pic surplombant Vogüé. D'origine romane, ce petit édifice, depuis longtemps ruiné, avait fait l'objet de la première restauration réalisée par l'association « Sauvons le petit patrimoine » que venait de créer Albert Cardinal qui mena l'opération avec une remarquable maestria. Ainsi remise en état, avec l'aide de la « Sauvegarde », la Gleyzette est maintenant une chapelle d'une sobre élégance et, depuis son inauguration, en 2013, elle est d'autant plus visitée qu'elle abrite régulièrement des expositions. Visible de très loin, elle offre également une impressionnante vue plongeante sur le village et son château et nous a ainsi permis d'embrasser d'un coup d'œil, sous un angle nouveau, tous les monuments et sites visités ou évoqués dans la matinée.

Nous avons ensuite pris la route de Sauveplantade où nous attendait Pierre IV de Vogüé, déjà cité, mort en 1469 et inhumé devant l'autel de la Vierge, dans la belle petite église romane que nous allions visiter.

Pierre Court

Bibliographie :

Michel Carlat, *L'Ardèche, les chemins du cœur*, Voreppe, Curandera, 1990.

Mireille Giraud, *Au pays de la pierre bleue*, Aubenas, imprimerie Lienhart, 2001.

Bertrand Priour, *Voyage au cœur de l'Ardèche villageoise*, Vals-les-Bains, Septéditions, 2014.

Michel Riou, *Le guide de l'Ardèche*, Lyon, La Manufacture, 1987.

Halte auprès de l'église à Sauveplantade

À la fois l'église se perd dans un ensemble de demeures qui se serrent les unes auprès des autres pour résister à l'épreuve de la durée et, en même temps, elle se singularise par un enduit blanc qui enrobe l'essentiel de son corps. Seul le clocher, aux pierres nues, s'accorde avec la simplicité du bâti paysan.

Le volume de l'édifice semble désigner plutôt une ample chapelle qu'une église paroissiale. Pourtant des efforts ont été accomplis pour la valoriser : la porte fut agrandie en 1816, des baies dilatées sont cernées de pierres au module large, le clocher fut haussé d'un étage. Et le lieu prend signification d'un espace paroissial, car environné d'un cimetière qui rappelle que depuis l'époque carolingienne s'exprime la volonté d'unir les vivants et les morts. Une croix est là d'ailleurs pour tous les défunts, datée de 1681.

Revenons une dernière fois au clocher. Seul le premier étage est originel. Il dispose d'arcades géminées à fines colonnettes portant des chapiteaux trapézoïdaux. Ceux-ci, prenant appui sur des socles, sont de formes rudimentaires et proposent les décorations à peine marquées de chapiteaux préromans. Pour faire souvenir de l'épidémie de choléra qui fut meurtrière en 1884 autour de Sauveplantade, à Vogüé, à Lavilledieu, à Ruoms, une statue de saint Roch fut érigée au sommet du clocher. Mais, en 1962, la foudre découronna le clocher et la DRAC, dirigeant la restauration, ne souhaita pas la réinstallation d'une statue.



Vue de l'église (sud-est)

Géographie et histoire

La configuration du terroir a dû motiver, à l'époque gallo-romaine, l'installation d'exploitations rurales importantes, des *villae*, car aux alentours, à Lussas, à Lavilledieu, à Saint-Maurice d'Ardèche, ont été retrouvés des contrepoids de pressoir ; les terres agricoles ont dû peu à peu s'approprier la *Salva plantata* ou *Silva plantata*, une étendue boisée. Et un itinéraire, balisé par des milliaires en 144-145 sous l'empereur Antonin le Pieux et passant à proximité, plaçait ces domaines en communication directe avec Alba et Nîmes.

Aussi, il est normal de trouver des monuments romains épandus sur le territoire. Et l'église sert de dépôt pour deux œuvres : une colonne honorant l'empereur Aurélien, régnant de 270 à 275 et divinisé de son vivant, ainsi qu'un cippe, stèle votive dédiée à Jupiter par Lucius Valérius. Ce qui est moins normal, c'est qu'en raison de la présence de ces deux témoignages, on continue d'annoncer qu'une église a pris le relais, ici et en toute évidence, d'un temple romain. Mais les deux gestes accomplis pour nommer l'empereur et Jupiter sont initiés par des particuliers qui délimitent des enclos privés qui n'ont pas vocation d'expression religieuse publique. Et le cippe en l'honneur de Jupiter a été trouvé par le marquis de Vogüé en 1905 dans la vallée de l'Ardèche, c'est-à-dire assez loin de Sauveplantade.

Ce qui peut être noté, c'est que le nom de Saint-Pierre-aux-Liens, patron de cette église, se répand dès le V^e siècle et que la fête de cette dédicace est placée au 1^{er} jour d'août dédié à Auguste.

La compilation de chartes réalisée vers 950 et nommée *Charta vetus* conserve précieusement la mention de l'église de Sauveplantade. Au VII^e, peut-être au VI^e siècle, un riche propriétaire, *vir illustris*, qui dispose aussi de vastes étendues dans la vallée de la Beaume au pied du Tanargue, Aginus, en accord avec son épouse Pétronille, fait don au diocèse de Viviers de l'église de Saint-Pierre de Sauveplantade, *ubi dicitur Salva Plantata ecclesiam in honore sancti Petri, cum colonis XV, c'est-à-dire des manses, quinze exploitations agricoles viables*. Exceptionnellement, des témoins de cette église ont été préservés : deux chapiteaux que nous évoquerons.

Aux IX^e-XI^e siècles, on parle encore avantagement de Sauveplantade mais par erreur. On avait pris l'habitude de localiser à Sauveplantade la viguerie Silvatencis, portion du comté du Vivarais établi par l'administration carolingienne. Mais des études minutieuses récentes relient cette viguerie avec la région de Sauvas, Courry, Saint-Paul-le-Jeune, Banne, ce qui sera appelé l'Île de Banne, curieusement enserrée par des paroisses dépendant de l'évêché d'Uzès.

Il est difficile de donner une date précise marquant la dépendance de Sauveplantade à l'égard de l'abbaye de Cruas, fondée en 804. Il est clair que la voie d'Antonin a guidé les choix de l'abbaye qui établit des prieurés au long de cette route : Meysses, Mélas, Aubignas, Tournon près de Villeneuve-de-Berg, Lussas, plus loin encore Le Monastier près de Vagnas. Sauveplantade figure sur cet itinéraire. C'est l'abbaye de Cruas qui est sûrement à l'origine de la construction de l'église qui nous a accueillis.

Sans risque d'inexactitude, plaçons l'édification de l'église dans la deuxième moitié du XI^e siècle qui relève du premier art roman. Saint-Pierre de Sauveplantade restera chef-lieu paroissial, même lorsque la féodalité installe des seigneuries et que le château voisin de Rochecolombe attire à lui les manants et fonde la chapelle de Saint-Barthélémy qui ne sera jamais pourvue d'un baptistère. Jusqu'en 1789, Sauveplantade et Rochecolombe sont une seule paroisse, mais deux communautés distinctes avec des registres fiscaux différents. C'est la Révolution qui unit ces deux villages pour constituer une même commune. Mais, en 1821, Sauveplantade est rattachée à la paroisse de Saint-Germain. En 1908, l'église est classée, mais la reconnaissance officielle de l'intérêt du monument n'empêchera pas, en 1939-1940, le décrépiage des murs et leur rejointe au ciment.

Présentation de l'intérieur de l'église

L'église offre sur un espace réduit les éléments majeurs de l'architecture romane que l'on découvre seulement dans de plus vastes édifices. C'est pourquoi on qualifie l'église de Sauveplantade comme la plus petite église romane de la chrétienté. En effet, ici nous trouvons une nef disposant de deux travées, un transept très débordant, une croisée de transept supportant une coupole, une abside et deux absidioles ouvertes sur le transept.

Diverses observations générales peuvent permettre de singulariser le lieu et d'éclairer ainsi sur la datation de l'église : les lignes architecturales délimitent des volumes simples et dépouillés, les élévations et les voûtes utilisent des pierres calcaires locales de petit module, souvent allongées,



Croisillon sud

simplement taillées au marteau et non préparées au burin ou à la pointerolle, la naissance des voûtes n'est pas soulignée par un cordon couronnant les murs, les arcs de décharge sont étonnamment larges pour permettre aux murs de résister aux poussées qui s'exercent sur eux, d'autant plus qu'ils ne disposent pas à l'extérieur de contreforts, enfin il faut noter que les voûtes sont montées essentiellement selon la technique de l'encorbellement, sans usage de cintres en bois pour le coffrage.

La nef élance haut une voûte en berceau et l'arc-doubleau, qui sépare les deux travées, est porté par des consoles s'amortissant en biseau afin de ne pas gêner l'espace de la nef. Dans la travée occidentale, sur le mur nord se lit encore, en élévation, la présence d'une porte permettant d'accéder à une tribune ou à un escalier. C'est ici qu'ont été déposés l'autel-cippe dédié à Jupiter et la colonne consacrée à l'empereur Aurélien, servant désormais de support de bénitier. Une cuve monolithe à huit pans selon la symbolique de la résurrection, rappelle le geste d'immersion baptismale jusqu'à la fin du XIII^e siècle. Enfin un tableau, où s'inscrit la date de 1772, identifie saint Pierre par le coq et les clefs ; la tradition signale que les papes envoyaient aux églises dédiées à Saint-Pierre-aux-Liens un peu de limaille, retirée aux chaînes de l'apôtre plusieurs fois emprisonné, pour contrefaire une clé au pouvoir antirabique.

En accédant à l'arc triomphal qui s'ouvre par une double voussure faite de claveaux singulièrement longs et étroits, on ne peut qu'être surpris par les colonnes et chapiteaux qui encadrent l'entrée de la croisée du transept en soutenant les piliers. Ils sont les témoins privilégiés du décor sculpté de l'église du VI^e ou VII^e siècle donnée par Aginus. Les colonnes sans base, légèrement galbées, manifestement des réemplois, s'aminçant en s'élevant, l'une possédant un astragale. Les deux chapiteaux relèvent de l'art wisigothique qui s'est exprimé dans la basse vallée du Rhône, en Septimanie autour de Narbonne, de 460 à 719, soit durant plus de deux siècles et demi : ils forment des trapèzes inversés, présentant des surfaces planes, avec des sculptures en méplat taillées en biseau représentant des formes géométriques qui rappellent les bijoux wisigothiques, rosaces ou étoiles et cercles tangents.

La croisée du transept est surmontée d'une coupole portée aux angles par des trompes, quatre niches maçonnées en saillie prenant appui sur autant de pierres en éventail. La coupole semble inscrire naturellement un cercle sans dessiner d'abord un octogone. Une corde, qui invite à renouveler les gestes du sonneur, rappelle que l'orifice central de la coupole permet de hisser les cloches.

Le chœur et la baie axiale donnent l'orientation à toute l'église. La décoration est très sobre, apparaissant essentiellement sur les impostes : lignes parallèles, lignes brisées, fleur, croix. De part et d'autre de la baie ont été

placées deux consoles qui devaient supporter un retable ou simplement un tableau, car la Contre-Réforme catholique, à partir du XVI^e siècle, a voulu insister sur le Saint-Sacrement et le culte des saints. Une piscine de style gothique a été creusée sur le côté droit pour évacuer les eaux servant à purifier linges ou mains du prêtre. L'autel peut appartenir à l'époque gothique. Une croix en fer forgé, du XVIII^e ou début XIX^e siècle, illustrant les instruments de la Passion, est fixée là où afflue la lumière.

Dans l'absidiole du croisillon sud, après l'avoir mutilée pour mieux lui assigner une place, a été déposée une table d'autel médiévale, dite en évier ou en cuvette. Une ligne de demi-palmettes court sur la tranche taillée en biseau et développe un superbe rinceau. Une dalle funéraire a reçu les corps de deux membres de la famille des Vogüé, inhumés normalement en la chapelle castrale de Rochecolombe : Pierre de Vogüé (vers 1390-1469) qui prit parti en 1421 pour le dauphin Charles, futur roi Charles VII, et Antoine de Vogüé, mort en 1506, qui favorisa la création de moulins à blé, à huile et à drap.

Une porte dans le croisillon nord, située en hauteur, actuellement obturée, devait permettre une communication entre le prieuré, installé au nord de l'église, et le chœur. Sur les murs de l'absidiole nord une sculpture fracturée, en faible relief et taillée en biseau, rappelle les formes géométriques des deux chapiteaux wisigothiques.

L'église de Saint-Pierre de Sauveplantade doit recevoir notre merci. En quelques pas, elle nous convie à atteindre une période tâtonnante qui se nourrit de recherches antérieures : rien ne se perd mais on veut aller de l'avant pour construire ce que Robert Saint-Jean présente comme le modèle réduit d'église bénédictine.

Sources : Divers articles et ouvrages, dont *Vivarais Gévaudan romans* de Robert Saint-Jean, p. 183-186, 203-206.

Bernard Nougier

Le Pouzin le 10 juin 2023 - Le patrimoine du Pouzin en trois stations

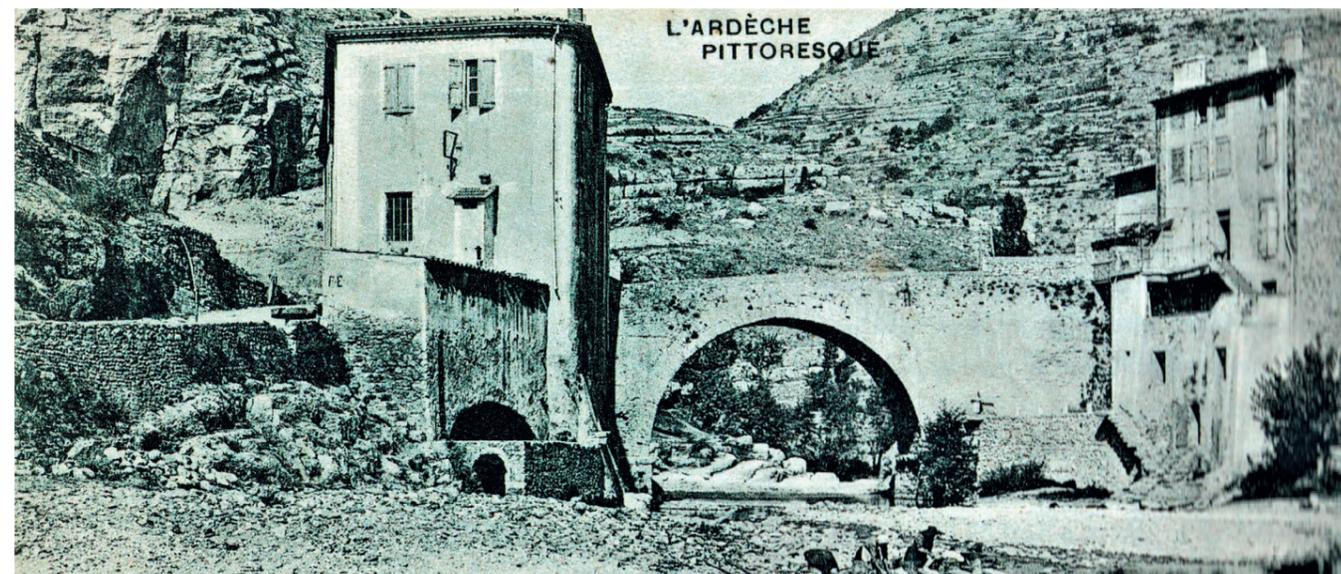
à l'invitation de l'association Avenir du prieuré clunisien Saint-Pierre de Rompon-Le Pouzin.

L'église Sainte-Madeleine

L'église contemporaine Marie-Madeleine du Pouzin est le huitième édifice local de culte chrétien (catholique) parvenu jusqu'à nos jours. Ceci n'est pas banal. Les disparitions successives des sanctuaires antérieurs jalonnent en effet l'histoire du Pouzin. Ce sont les deux églises Saint-Pierre au sommet de la montagne de Rompon (paléochrétienne V^e-VII^e siècle, reconstruite et priorale au XI^e siècle), de la chapelle Saint-Jean du château féodal, de l'église Saint-Étienne de Payre et de l'église Sainte-Madeleine de Exobredio, de l'autre côté de l'Ouvèze (1112) qui deviendra également paroissiale. En 1679, une église Sainte-Marie-Madeleine a été reconstruite, puis une autre au XIX^e s., qui a été bombardée en 1944. La dernière église, du même vocable, a été construite en 1955 par

l'architecte Maurice Biny. Elle est labellisée « Patrimoine du XX^e siècle » en 2003 comme église typique du renouveau de l'architecture religieuse après la Seconde Guerre mondiale. François Chapuis, (1928-2002) a réalisé les vitraux et notamment un mur de lumière, selon un concept original qu'il a utilisé dans plusieurs églises.

François Chapuis a grandi à Nancy au cœur de l'Art nouveau, désigné comme l'École de Nancy (notamment en ce qui concerne le verre : Émile Gallé, manufacture de Daum, les frères Muller, Louis Majorelle...). Il fait les Beaux-Arts de Nancy (trois années) puis vient à Paris où il fréquente le Centre d'art sacré où il rencontre Jacques Le Chevallier (qui a été chargé d'un cours de vitrail) à l'École nationale des Beaux-Arts à Paris et Maurice Rocher. Ce centre d'art sacré s'inscrit dans la suite des Ateliers d'art sacré qui s'étaient constitués entre



Vue ancienne du pont sur l'Ouvèze

les deux guerres sous l'impulsion de Georges Desvallières et de Maurice Denis, avec les dominicains Pierre Couturier et Raymond Régamey. Ces derniers ont assuré la publication de la Revue Art Sacré pour redonner aux églises une place esthétique après les destructions de la guerre. Il s'agissait de produire des œuvres d'art moderne.

Le mur de lumière de l'église du Pouzin, a été réalisé par l'atelier Balayn à Loriol, il représente les mystères de la Passion du Christ: on y distingue à gauche, la colombe pour les mystères joyeux, au centre les mystères douloureux avec les instruments de la Passion (la croix, le glaive, l'éponge, la couronne d'épines et les dés qui scellèrent le sort de Jésus), à droite, le soleil vers l'autel du Saint-Sacrement pour les mystères glorieux.

Le pont romain et les vestiges d'un moulin, sa roue et sa béalière

La ville du Pouzin possède des témoins d'un passé antique sans doute prestigieux mais encore bien méconnu par le grand public. Cette petite agglomération, sans doute portuaire sur le fleuve Rhône, se trouve en limite de deux cités de la province de Narbonnaise, Alba – à laquelle elle appartient sans doute – et Valence. L'agglomération est installée à la confluence de l'Ouvèze et du Rhône en rive droite du fleuve, sur l'axe majeur qui relie le nord de la Gaule romaine, notamment la province de Lyonnaise et la Méditerranée. C'est aussi un carrefour routier important avec un axe de communication est-ouest reliant cette fois les Alpes au Massif central par les couloirs naturels de la Drôme et de l'Ouvèze.

Le pont de pierre ancré sur les parois rocheuses du passage étroit que s'est frayé l'Ouvèze à une époque géologique est sans doute le témoin monumental de cette période du haut Empire romain. Il matérialise ce carrefour routier en patte d'oie. On y accède au nord par deux voies en partie rupestre, deux rampes permettant de franchir l'ouvrage: celle de la vallée du Rhône qui tire droit et celle en provenance ou en direction de l'ouest qui suit la vallée de l'Ouvèze vers la cité des Vellaves (Ruessio/Le Puy).

C'est un pont routier à une seule arche. Ses deux piles et l'arche sont construites en petits moellons de calcaire local liés au mortier de chaux à l'exception de la base de l'arche construite en grand appareil (corniche moulurée) sur laquelle elle est fondée et la voussure de l'arc qui est faite de claveaux de grès provenant du secteur de Privas (La Jaubernie) ou de Saint-Georges-les-Bains. Au nord, la façade porte les traces d'arrachement d'un mur bajoyer destiné à casser le courant de la rivière en cas de crue. La partie sud est la moins bien conservée remaniée sans doute au Moyen Âge avec la construction d'une seconde arche surbaissée laissant passer un canal d'aménée d'eau pour desservir un moulin. Jusque dans les années 1990, un moulinage fonctionnait sur le site. Le pont n'est pas seulement construit sur une étroiture naturelle, il a cette particularité d'être sur le site d'une résurgence, ce qui n'est sans doute pas le fait du hasard. On voit encore dans la cavité la roue qui était mue par la résurgence. Il est daté par son mode de construction du II^e siècle. C'est un des rares ponts romains conservés dans la vallée du Rhône avec celui de Viviers.

Depuis le pont notre collègue géologue Maryse Aymes nous fait observer la belle coupe stratigraphique constituée par le flanc Nord de la vallée de l'Ouvèze: cette coupe géologique met en évidence les strates calcaires du Jurassique. De bas en haut se succèdent des séries calcaires du Jurassique moyen (Oxfordien) puis celles du Jurassique supérieur avec le Kimméridgien inférieur et moyen; les falaises sommitales de la vallée de l'Ouvèze, de couleur blanche, au faciès ruiniformes sont du Kimméridgien supérieur. Chacun de ces niveaux a été exploité pour ses caractéristiques propres dès l'Antiquité.

Joëlle Dupraz

Bibliographie: J. Dupraz, E. Ferber, G. Barruol, « Le Pouzin Ardèche pont romain », dans *Les ponts routiers en Gaule romaine* sous la direction de G. Barruol, J.-L. Fiches et P. Garmy, RAN supplément 412011, p. 18

Patrimoine d'Ardèche

Société de Sauvegarde des Monuments anciens de l'Ardèche

Siège social : Archives départementales de l'Ardèche
Place André Malraux – 07000 Privas

Adresse postale : Les Prés – 280 chemin de Roche -07370 Eclassan

Directrice de la publication : Dominique de Brion

Comité de rédaction :

E. Avon, M. Aymes, P. Bousquet, B. de Brion, D. de Brion, P. Court, J.-F. Cuttier, G. Delubac, R. Fabre, I. de La Roque, Y. Leclère, B. Salques, N. Viet-Depaule

Crédits photographiques :

E. Avon : pp. 2, 3, P. Court, Lydie Patonnier, Bernard Hennevin : pp. 4, 5, C. Véron, B. Nougier, Association San Samonta

Impression : Impressions Fombon – Aubenas 07200

ISSN : 2101-6771

Dépot légal : À parution

Adhésion à la Sauvegarde : 25 € individuel/ 30 € couple et collectivité
A faire parvenir à Isabelle de La Roque, Les Prés - 280 chemin de Roche – 07370 Eclassan
La Sauvegarde laisse aux auteurs la responsabilité de leurs propos.